



Désolidarisation prêt immobilier caisse d'épargne

Par **lea96**, le **09/02/2010** à **17:14**

Bonjour,

1 an après l'achat de notre maison payé avec un prêt primo ecurueil nous nous sommes séparé. mon ex conjoint a conservé la maison et en assume totalement le remboursement mensuel. du point de vue fiscal cela fait 1 an que j'ai quitté le domicile et ma part doit être absolument rachetée avant janvier 2011.

récemment, la banque a refusé à mon ex conjoint la désolidarisation. il souhaite aujourd'hui monter une sci en famille et me racheter ma part. avant de contacter ma banque pour demander à mon tour d'être désolidarisé, je souhaiterais savoir s'il y a une façon plus efficace qu'une autre pour obtenir l'accord de la banque ou dans le cas d'un courrier si il y a des phrases types particulières à marquer dans un courrier.

de plus, le fait qu'il monte une sci apporte 3 personnes supplémentaires et solidaires du rachat de ma part, ma question sur ce point est: cela faciliterait-il et rassurerait-il le banquier pour la désolidarisation?

merci par avance